



Association des boulangers-pâtisseries fribourgeois
Commission Cuchaule AOP
p.a. Fédération Patronale et Economique
Mme Catherine Oberson
Case postale 2175
1630 Bulle 2

Bulle, le 6 mai 2015

Communiqué de presse

La Cuchaule AOP, bientôt une réalité



Bulle, le 6 mai 2015

Communiqué de presse

La cuchaule sur la bonne voie pour obtenir l'AOP

La cuchaule poursuit sa quête pour obtenir l'AOP. Créée en juin 2014, la commission Cuchaule AOP regroupe des représentants de la branche de la boulangerie-pâtisserie-confiserie, des produits du terroir, de la meunerie et des céréaliers. Son but : l'élaboration d'un cahier des charges répondant aux exigences du registre des AOP-IGP et la création d'une interprofession.

Depuis quelque temps, une commission représentative de la filière œuvre à la création d'une Cuchaule AOP. En effet, la cuchaule, dont les premières traces écrites datent du 16^{ème} siècle, est un produit dont l'origine est, sans conteste, fribourgeoise et très fortement ancrée dans les traditions du canton.

Sous l'impulsion de l'Association des Produits du Terroir du Pays de Fribourg et de la Direction des Institutions, de l'Agriculture et des Forêts (DIAF), une commission d'étude a été créée afin d'examiner l'opportunité et la faisabilité d'enregistrer la Cuchaule comme AOP afin de mieux la faire connaître, d'assurer son authenticité et de transmettre sa recette ancestrale aux nouvelles générations.

Lors de l'assemblée des Boulangers-Pâtisseries Fribourgeois d'avril 2014, il a été décidé de fournir un rapport sur le projet de Cuchaule AOP pour l'assemblée 2015.

La commission Cuchaule AOP a été formée en juin 2014. Elle est composée de :

Prénom, nom, fonction au sein de la Commission	Représentation
Daniel Blanc, Président	Association des Produits du Terroir du Pays de Fribourg
Jacques Chavaz, membre	Consultant externe
Jean-Luc Delabays, membre	Association des Boulangers – Pâtisseries Fribourgeois
Fritz Glauser, Membre	Union des Paysans Fribourgeois (Céréaliéristes)
Thierry Grand, membre	Association des Boulangers – Pâtisseries Fribourgeois
Catherine Oberson, Secrétaire	Association des Boulangers – Pâtisseries Fribourgeois
Martin Stern, membre	Association des Meuniers Fribourgeois

Cette commission s'est réunie à plusieurs reprises depuis le mois de juin 2014. Elle a établi un projet de cahier des charges de la Cuchaule AOP et un budget de l'Interprofession de la Cuchaule AOP en constitution. Elle a rencontré de nombreux acteurs de la branche concernée, dont l'Association des AOP – IGP, des distributeurs – fabricants, et pris contact avec l'Interprofession du Pain de Seigle Valaisan AOP, ainsi qu'avec l'Office fédéral de l'agriculture, particulièrement avec M. Degiorgi, responsable du registre des AOP – IGP.

A ce jour, les éléments-clé du dossier sont les suivants :

- Historique de la Cuchaule (Mme Bays, 2003)
- Projet de cahier des charges de la Cuchaule AOP
- Echancier de l'enregistrement de la Cuchaule AOP

Ces différents documents ont été transmis aux associations liées à ce magnifique projet et elles ont toutes adhéré à la volonté d'enregistrer la Cuchaule AOP.

L'ensemble des partenaires est conscient que le chemin est encore long jusqu'à l'obtention d'une Appellation d'Origine Protégée pour notre Cuchaule. Mais notre commission, forte du soutien de l'ensemble de la base des céréaliers fribourgeois – représentés par l'Union des Paysans Fribourgeois – des meuniers fribourgeois, et des boulangers pâtisseries - confiseurs fribourgeois, est prête à relever ce défi.

Les principales étapes qui restent à franchir :

- Création de l'Interprofession Cuchaule AOP
- Confection de l'ensemble du dossier pour le dépôt de la demande d'appellation d'origine protégée Cuchaule AOP
- Vérification et consolidation de la mise en œuvre du cahier des charges de la Cuchaule AOP auprès de chaque acteur de la filière
- Préparation de la certification par un organe extérieur

La Commission Cuchaule AOP va continuer son travail et relèvera l'ensemble des défis afin que notre Cuchaule découvre ses trois nouvelles lettres de noblesse, AOP. Ceci pour que sa saveur unique continue d'enchanter des consommateurs enthousiastes, à la Bénichon et tout au long de l'année, et que son authenticité et sa qualité liées au terroir soient garanties par le savoir-faire des boulangers, des meuniers et des agriculteurs du Pays de Fribourg.

Union des Paysans Fribourgeois

Le Président

Fritz Glauser

Association des Moulins Fribourgeois

Le Président

Martin Stern

Association des Boulangers – Pâtisseries – Confiseurs Fribourgeois

Le Président

Didier Ecoffey

Personnes de contact

- Daniel Blanc, 079 749 27 74
- Jacques Chavaz, 079 763 87 76
- Jean-Luc Delabays, 079 766 06 67
- Fritz Glauser, 031 381 72 03
- Thierry Grand, 078 708 08 07
- Catherine Oberson, 026 919 87 51
- Martin Stern, 026 652 22 26